



## PARCOURS DE FORMATION EN ÉGLISE « THÉODULE » 2023-2026

### Orientations générales & modalités pratiques

Nous sommes heureux de vous présenter ici le prochain parcours Théodule. Ces pages vous présentent à la fois l'esprit général de la formation et ses principaux aspects pratiques. Bonne lecture et au plaisir de vous revoir dans le cadre de la formation Théodule. Qui sait ?

#### 1. Introduction : être disciple missionnaire

Le pape François aime rappeler que chaque baptisé est un *disciple missionnaire* : « Chaque baptisé, quels que soient sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation<sup>1</sup> ». Chacun à leur manière, les croyants sont appelés à être des témoins de la joie évangélique qui les anime. Dans cette perspective, « ce qui importe, c'est que chaque croyant discerne son propre chemin [...]. Nous sommes tous appelés à être des témoins, mais il y a de nombreuses formes existentielles de témoignage<sup>2</sup> ».

Ainsi, pour certains baptisés, ce témoignage prendra la forme d'un engagement particulier au service de l'Église. Le travail des laïcs constitue en effet une part importante de la vie pastorale de notre diocèse et le parcours Théodule propose une formation à ceux qui sont appelés à un tel engagement. À la fois humaine, théologique et pratique, cette « formation vise tout d'abord à [leur] faire prendre conscience [...] qu'ils sont, en tant que baptisés, de vrais *disciples missionnaires*, c'est-à-dire des sujets actifs d'évangélisation et, sur cette base, habilités par l'Église à *communiquer* l'Évangile et à *accompagner et éduquer* dans la foi<sup>3</sup> ».

#### 2. Fondements et esprit général de la formation Théodule

Le parcours Théodule est à la fois une formation d'adultes et une formation ecclésiale. Ces deux facettes entraînent certaines conséquences sur la formation elle-même et sur la manière de la vivre.

##### 2.1. Enjeux et perspectives d'une formation d'adultes

Le parcours Théodule se présente comme une formation globale, qui touche toutes les dimensions de la personne : non seulement les compétences intellectuelles et pratiques, mais également les dimensions spirituelles, affectives, familiales ou professionnelles. En raison de cette perspective englobante, mais également en raison des contraintes liées à la reprise d'une formation à l'âge adulte, le parcours Théodule implique nécessairement certaines exigences (réorganisation de l'emploi du temps au niveau personnel, familial et professionnel notamment ; temps et énergie consacrés aux cours et aux travaux ; ...), d'où l'importance d'un discernement et d'une réflexion approfondie préalables à la formation. Si elle est vécue dans un équilibre sain, cette formation pourra représenter une aventure humaine et spirituelle particulièrement enrichissante, tant pour l'étudiant lui-même que pour la communauté qui l'envoie en formation.

##### 2.2. Une formation ecclésiale et pastorale

L'adulte qui s'engage dans une nouvelle formation sait qu'il sera amené à se remettre en question et à s'interroger. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre d'une formation en Église. En effet, la foi en Dieu place chaque croyant face à un mystère qui est sans cesse à redécouvrir : « Dieu est toujours une

<sup>1</sup> PAPE FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (24 novembre 2013), n° 120.

<sup>2</sup> PAPE FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* (19 mars 2018), n° 11.

<sup>3</sup> CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse* (2020), n° 132.

nouveauté, qui nous pousse à partir sans relâche et à nous déplacer pour aller au-delà de ce qui est connu<sup>4</sup> ». Apprécier les joies de la découverte, faire preuve d'humilité, savoir lâcher prise et se rendre disponible aux surprises sont des capacités indispensables dans le cadre d'une telle formation.

En tant que formation en Église, le parcours Théodule revêt une forte dimension communautaire. D'une part, cela signifie que la formation s'inscrit dans une *dynamique d'appel et d'envoi en mission* : elle est de l'ordre de la vocation. C'est Dieu qui appelle et son appel nous parvient à travers l'appel de l'Église. L'étudiant n'y participe pas en son nom propre ; il le fait en vertu de son baptême et de sa confirmation, au nom de la communauté qui l'envoie et, ultimement, au nom du Christ, puisque « la formation chrétienne trouve sa racine et sa force en Dieu<sup>5</sup> ». D'autre part, chaque participant est appelé à *se mettre au service* de l'Église et de ses frères. Cela implique de vivre en communion avec d'autres, dans le désir d'une collaboration respectueuse. Enfin, cette dimension ecclésiale engage le croyant dans son *témoignage de vie personnelle*, en cohérence avec les valeurs de l'Évangile.

### 2.3. La valeur du discernement

Puisque l'engagement est la réponse à un appel, il importe de donner la plus grande importance au discernement. Discerner, c'est prendre le temps d'une réflexion priante pour « entrevoir le mystère du projet unique et inimitable que Dieu a pour chacun [...]. Ne sont pas seulement en jeu un bien-être temporel ni la satisfaction de faire quelque chose d'utile, ni le désir d'avoir la conscience tranquille non plus. Ce qui est en jeu, c'est le sens de ma vie devant le Père qui me connaît et qui m'aime, le vrai sens de mon existence que personne ne connaît mieux que lui<sup>6</sup> ». Le discernement vise à découvrir comment l'appel de Dieu rejoint les aspirations qu'il a lui-même mises au plus profond de nous.

Cela exige du temps. C'est pourquoi il importe de se mettre suffisamment tôt à « écouter le Seigneur, les autres, la réalité même qui nous interpelle toujours de manière nouvelle<sup>7</sup> ». Dans ce processus, on ne soulignera jamais assez l'importance d'un accompagnement personnel des candidats de la part des responsables de communauté : que tous aient pour critère de discernement le souci de « reconnaître comment nous pouvons mieux accomplir cette mission qui nous a été confiée dans le Baptême<sup>8</sup> ».

## 3. Modalités pratiques

### 3.1. Perspectives

Le parcours Théodule a pour but de former des croyants en vue d'un ministère pastoral, en paroisse ou dans le cadre d'un mouvement ou d'une institution (services, homes, hôpitaux, etc.). Selon les charismes, les intérêts personnels des candidats et les appels de l'Église, ce ministère pourra prendre différentes formes, chacune étant une manière de rendre visibles la présence et l'action de Dieu au cœur du monde :

- **annoncer l'Évangile** (*martyria*) : catéchèse (sous toutes ses formes et pour tous les âges : éveil à la foi, préparation aux sacrements, journées catéchétiques, école de la prière, catéchèse intergénérationnelle, catéchèse d'adultes, ...), mission, ... ;
- **célébrer le mystère chrétien** (*leiturgia*) : animations de célébrations, chant et musique liturgiques, groupes de prière, ... ;
- **servir** (*diakonia*) : soin des petits, des pauvres et des exclus, souci de ceux qui se trouvent dans une situation de précarité (exclusion, migration, pauvreté, addiction, ...)
- **construire la communauté** (*koinonia*) : accompagnement des différents groupes (jeunes, adultes, personnes âgées, ...).

---

<sup>4</sup> PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*, n° 135.

<sup>5</sup> JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n° 61.

<sup>6</sup> PAPE FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*, n° 170.

<sup>7</sup> *Ibid.*, n° 172.

<sup>8</sup> *Ibid.*, n° 174.

En outre, la formation Théodule propose une « extension » pour les candidats qui envisagent de dispenser les **cours ECR** (éthique et cultures religieuses) dans le cadre scolaire (1-8H). En effet, notre Église diocésaine encourage vivement la présence d'intervenants ecclésiaux dans les écoles<sup>9</sup>, présence rendue possible et soutenue par l'État<sup>10</sup>. Cette extension ECR a pour objectif de faciliter la planification et l'enseignement des cours ECR de manière autonome, en favorisant l'acquisition des connaissances théologiques (sur la religion chrétienne principalement et sur les grandes religions) et en développant avec les élèves une réflexion sur les valeurs éthiques, suivant le programme promulgué par le Service cantonal de l'enseignement. Concrètement, l'extension ECR consiste en trois cours supplémentaires par année et un stage progressif en classe. Au terme de la formation, le candidat est habilité à enseigner les cours ECR en 1-8H dans les classes du canton ou du diocèse.

### 3.2. À qui s'adresse la formation ?

Le parcours Théodule s'adresse à toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances théologiques, pastorales et humaines en vue d'accomplir un service en Église. Comme cela a déjà été souligné, la participation à la formation est le fruit d'un appel et d'un envoi en mission : les candidats doivent être envoyés par une communauté paroissiale ou par une institution. Par ailleurs, la formation Théodule n'est pas professionnelle, dans la mesure où l'engagement envisagé au terme est en principe bénévole, ou à un taux d'engagement limité.

Il est également possible de participer au parcours à titre personnel en tant qu'« auditeur ». Les auditeurs sont dispensés de stage et ne participent pas aux évaluations.

### 3.3. Structure et contenu de la formation

Le parcours Théodule propose une formation à la fois humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale, attentive aux différentes formes de savoir : savoir être, savoir être avec, savoir et savoir-faire. Elle est organisée autour des trois axes suivants :

- Des **cours**, à raison d'un soir par semaine (20h00-22h00) durant les périodes scolaires, le même cours étant dispensé à la fois le mardi à St-Maurice (Hôtellerie franciscaine) et le jeudi à Sion (Maison diocésaine Notre-Dame du Silence). Une grande place est laissée à l'étude de la Bible et des grands thèmes de la foi chrétienne (Trinité, Christ, Église, sacrements, liturgie, etc.), complétée par des questions plus larges (spiritualité, éthique, œcuménisme, etc.).
- Des **jours d'approfondissement**, à raison de quatre samedis par année. Elles sont consacrées à l'approfondissement d'une thématique particulière (découverte du diocèse et des domaines d'activités d'Église, outils pastoraux, pédagogie, communication, etc.). La dimension spirituelle et communautaire de la formation y est également honorée (célébrations, temps d'échanges et de convivialité).
- Un **stage pastoral**, d'environ 20-30 heures par année (voire davantage, selon l'engagement envisagé). Ce stage pratique, accompagné par un maître de stage, se déroule dans le futur domaine d'engagement du candidat et permet à ce dernier d'acquérir les compétences et l'autonomie nécessaires à son engagement. Le stage est élaboré de telle sorte qu'il permet de tenir compte de l'expérience antérieure et des acquis du candidat.

### 3.4. Processus de discernement et calendrier d'inscription

Le processus de discernement et d'inscription au parcours Théodule se déroule en plusieurs étapes :

- I. **Discernement.** C'est aux instances pastorales (curés, équipes pastorales, conseils de communauté, institutions, responsables de services, ...) qu'incombe en premier lieu le souci d'appeler les futurs candidats. Cela nécessite un temps de discernement (à la fois discernement des besoins pastoraux et des candidats), à mener idéalement sur plusieurs mois (c'est-à-dire dès à présent). Au fil des rencontres et des activités, ce temps de discernement

---

<sup>9</sup> Voir par exemple *Orientations diocésaines pour une pastorale catéchétique renouvelée*, n° 3.5.2 et proposition 8.

<sup>10</sup> Cf. *Convention du 26 janvier 2021 concernant la collaboration entre l'école valaisanne et les Églises reconnues.*

sera notamment l'occasion, d'une part, d'évaluer les aptitudes et motivations du candidat et, d'autre part, de réfléchir à l'engagement envisagé au terme de la formation.

- II. **Préinscription.** Si le discernement y encourage, le mandant et le candidat remplissent ensemble le « Bulletin de préinscription », qui est à envoyer, dûment complété et signé, au responsable du parcours Théodule au plus tard pour le 15 mars 2023.
- III. **Premières soirées d'information et de discernement.** Le jeudi 30 mars 2023 (Sion, Notre-Dame du Silence) et le mardi 18 avril 2023 (St-Maurice, Hôtellerie franciscaine) auront lieu deux premières soirées à l'intention de tous les candidats. Leur participation à ces deux soirées est obligatoire mais elle ne les engage encore à rien. Elles font encore partie du processus de discernement : elles permettront de vivre une première expérience de formation d'adultes en contexte ecclésial et elles aideront chaque candidat et l'équipe d'animation à discerner si ce type de formation correspond bien aux attentes mutuelles.
- IV. **Inscription définitive et établissement du contrat de formation.** Lors d'un entretien en mai-juin 2023, le candidat, le mandant, le maître de stage et le responsable du parcours Théodule procèdent à l'inscription définitive, par le biais d'un « Contrat d'entrée en formation ». Celui-ci règle les modalités de la formation, les engagements mutuels liant les différents partenaires et les perspectives envisagées au terme de la formation.
- V. **Début de la formation.** La formation débutera formellement le samedi 26 août 2023 par une journée d'ouverture et d'accueil, qui aura lieu à Sion (couvent des Ursulines).

### 3.5. Précisions diverses

**Évaluations.** Les cours sont soumis à des évaluations régulières (orales et écrites). Dans une perspective formative, elles permettent à chaque étudiant de se situer dans le processus de croissance que constitue la formation. En outre, durant sa dernière année de formation, l'étudiant est appelé à présenter un travail de diplôme, dont la préparation s'étend sur plusieurs mois.

**Diplômes et attestations.** Au terme du parcours :

- l'étudiant qui a satisfait à toutes les exigences reçoit un *certificat diocésain de formation pastorale* avec une *habilitation* à exercer une tâche pastorale de la part de l'évêque. Il est alors présenté comme *auxiliaire pastoral* à la communauté qui l'a envoyé ;
- celui qui a suivi et validé le complément de formation ECR reçoit en plus une *habilitation* pour l'enseignement des cours ECR dans les degrés 1-8H du diocèse et du canton ;
- l'auditeur régulier reçoit une *attestation* de suivi des cours.

**Écolage.** Le coût de la formation s'élève à CHF 1'000.- par année, pris en charge par la paroisse ou l'institution mandante. Ce montant couvre le matériel (photocopies, ...), la location des salles, les repas lors des journées d'approfondissement, le défraiement des intervenants, etc. Pour les auditeurs, l'écolage s'élève à CHF 800.- par année, à leur propre charge.

**Équipe d'animation.** L'organisation du parcours Théodule est assurée par une équipe d'animation composée d'agents pastoraux (prêtres, religieux, laïcs), mandatés par Mgr Jean-Marie Lovey.

## 4. Conclusion : formés dans l'Esprit

« La formation est un processus permanent qui, sous la conduite de l'Esprit et dans le sein vivant de la communauté chrétienne, aide le baptisé à *prendre forme*, c'est-à-dire à révéler son identité la plus profonde qui est celle d'enfant de Dieu dans une relation de profonde communion avec les autres frères<sup>11</sup> ». Le parcours Théodule se veut artisan de cette dynamique de formation : que l'Esprit Saint nous y accompagne, sous le regard de saint Théodule.

Sion, octobre 2022

L'équipe d'animation du parcours Théodule

---

<sup>11</sup> *Directoire pour la catéchèse*, n° 131.